

ACADEMIE DE CAEN

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

Option A : STYLISTE VISAGISTE

Session 2003

E2 – U20 – COLORATION PERMANENTE

Durée : 1 h 30

Sur un modèle masculin ou féminin pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête comportant au moins 50 % de cheveux blancs et/ou un centimètre minimum de repousse, vous réaliserez une coloration d'oxydation avec deux tons d'écart au moins par rapport à la teinte initiale, avec reflet, suivie d'une mise en forme mettant en valeur la coloration.